

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citronniers mûrissent....?
(GOETHE, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :
UN AN 12 francs
SIX MOIS 6 „
TROIS MOIS 3 „
Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11 A Nice, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, coin du Jardin Public.

INSERTIONS :
ANNONCES 25 cent. la ligne.
RÉCLAMES 50 „ „

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 3 AU 10 MARS

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
3 Mars	14	2	15	6	13	8	beau	Est	7 Mars	14	6	16	6	15	6	beau	Nul
4 Id.	14	6	15	7	13	6	id.	id.	8	14	5	16	8	15	8	id.	id.
5 Id.	14	8	16	2	13	4	Id.	id.	9 id.	14	4	16	7	15	5	id.	id.
6 Id.	14	7	16	6	13	5	id.	id.									

MOIS DE FÉVRIER 20 jours beaux ; 8 nuageux.

Monaco, le 10 Mars 1861.

Le *Moniteur Universel* du 26 février 1861
contient en tête de sa partie officielle le Décret
suivant :

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
Empereur des Français,
A tous présents et à venir salut :
Sur le rapport de notre ministre des affaires
étrangères,
Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Un Traité ayant été signé, le 2 février 1861,
entre la France et la Principauté de Monaco,
et les ratifications de cet acte ayant été échan-

gées le 11 du même mois, ledit Traité, dont la
teneur suit, recevra sa pleine et entière exécu-
tion.

(Suit le texte du Traité tel que nous l'avons
reproduit dans notre numéro du 17 février
dernier).

ART. 2.

Notre ministre des affaires étrangères est
chargé de l'exécution du présent décret.
Fait à Paris, le 13 février 1861.

NAPOLÉON.

Vu et scellé du sceau
de l'Etat :

Par l'empereur :

Le garde des sceaux,
ministre de la jus-
tice,

Le ministre des affai-
res étrangères,

DELANGLE.

THOUVENEL.

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

APRÈS L'ORAGE

Suite (*)

Ce fut une révolution dans l'âme des vieux parents.
D'une tristesse sans bornes, ils passèrent à une joie sans
limites, et s'ils ne perdirent pas la tête, c'est que le bon-
heur n'a jamais fait de mal à personne. Le cousin Paul
seul prit une figure singulièrement longue, et chercha
à gagner la porte; mais Henri empêcha l'exécution de
cette tentative en lui disant :

— Mon cher cousin, vous n'êtes pas de trop dans

la fête, ne faites de discrétion mal entendue.

Cloué à sa place, M. Paul se sentit mal à l'aise.

— Mes chers parents, continua le mari de Louise,
vous nous croyiez déjà perdus; grâce à Dieu il n'en
est rien.

— C'est ce dont je suis ravi, mes amis, dit le chef
d'escadron en étreignant son neveu et sa nièce.

— Et moi, que dirai-je, mes chers enfants, reprit
M^{me} Duhamel en distribuant sans compter des baisers
à sa fille et son gendre.

— Par quel miracle êtes-vous encore vivant, mon
neveu ? dit M. Norbert.

— Laissez-le-moi dire, répliqua Louise, en mettant
sa jolie main sur la la bouche de son mari.

Vous savez certainement les détails du naufrage; je
passe à ce qui nous regarde. Quand le bateau eut échoué
sur le banc de grève, ce fut un sauve-qui-peut général,
chacun songea à soi, et mon cousin Paul ne négligea pas
ce qui pouvait assurer sa conservation. Il faut croire
qu'il perdit la tête et oublia les belles protestations de

Les Sujets de Son Altesse Sérénissime le
Prince de Monaco, originaires de Menton et
de Roquebrune, ou actuellement domiciliés
dans ces Communes, qui entendront conser-
ver la Nationalité de Monaco, conformément à
la faculté qui leur est accordée par l'Article 7
du Traité du 2 février 1861, devront non seu-
lement faire une déclaration dans ce sens à
l'Autorité compétente Française, mais encore
adresser à S. E. M. le Gouverneur-Général de
la Principauté une déclaration analogue, dans
laquelle seront mentionnés leurs nom et pré-
noms, les noms et prénoms de leurs père et
mère et leur domicile actuel.

(Communiqué.)

On lit dans l'*Echo Bayeusain* :

« Ainsi que nous l'avons annoncé, d'après
le *Moniteur*, par suite d'un traité signé entre

dévouement dont il avait été si prodigue. Dame ! de plus
fortes têtes que la sienne pouvaient bien être boulever-
sées; aussi, je ne lui en veux pas. Peut-être a-t-il songé
qu'il y avait là mon protecteur naturel, et il n'a pas vou-
lu en usurper les fonctions.

— Quelle diable d'histoire nous faisiez-vous donc en
arrivant, interrompit le chef d'escadron en se tournant
vers le cousin; à vous entendre, vous aviez fait des ef-
forts inouïs....

— Pour gagner la rive, c'est vrai, répondit en sou-
riant la jeune femme.

M. Paul semblait de plus en plus mal à son aise.

— Mourir ou nous sauver ensemble, dit Henri en me
saisissant à bras le corps s'élançant dans le lac. Quoique
étourdie par la chute, je ne perdis pas connaissance,
car je sentais tout ce qu'il fallait de sang-froid et de
courage pour me sauver. Après une longue lutte contre
les vagues, Henri, avec l'ardeur du désespoir, eut le
boulheur d'atteindre un des débris du bateau. Il m'y
plaça, et gouverna en nageant, notre frêle embarcation ;

NOUVELLES LOCALES

S. M. l'Empereur et S. A. S. le prince de Monaco, les villes de Roquebrune et de Menton, que le Piémont avait annexées en 1848 viennent d'être cédées définitivement à la France.

Une indemnité de quatre millions a été le prix de cette cession faite au Gouvernement français qui a voulu respecter la légitimité des droits séculaires et conserver au prince Charles son autorité sur la ville de Monaco dont les habitants consultés, ont désiré conserver leur autonomie.

On sait que la maison actuelle de Monaco appartient à notre pays et n'est autre que celle des Matignon, qui au XVI^e siècle, commandaient les catholiques dans le Bessin et dans le Cotentin, et dont l'un des membres, maréchal de France, s'immortalisa en refusant avec l'évêque Hennuyer d'exécuter la St-Barthélemy. Avant la révolution, les Matignon, qui, devenus par suite d'alliance, propriétaires de Monaco, avaient échangé leur nom primitif contre celui de Grimaldi, résidaient une partie de l'année dans le beau château de Thorigny où ils tenaient une espèce de cour. Ils étaient pairs de France sous le nom de Ducs de Valentinois. Lorsque nos troupes sont entrées dernièrement en Italie, le prince actuel de Monaco s'est signalé par l'empressement patriotique avec lequel il a reçu nos soldats, se rappelant qu'il était français, et qu'avant 1789 la France tenait garnison dans ses états.

Un journal, *le Siècle*, dans son amour immodéré d'annexion, émet, en termes très convenables du reste, le regret que la France conserve l'autonomie de la modeste Principauté. Nous serions fort curieux de voir ce que dirait M. de la Bédollière si un beau matin une mesure du Pouvoir venait à annexer à la clientèle du journal officiel de l'Empire Français, le *Moniteur*, la clientèle de la feuille dont il est l'un des spirituels écrivains.

G. V.

entraînés loin du lieu où s'opérait le sauvetage, au milieu du vent et des vagues, il nous fut impossible d'attirer l'attention jusqu'à nous; le flot nous poussa jusqu'à la falaise qui se trouve à trois lieues d'ici. Epuisé de fatigue, Henri put à peine gagner le bord où nous restâmes sans force et sans mouvement.

Heureusement, des pêcheurs vinrent examiner, des hauteurs, les effets de la tempête. Henri agita un lambeau d'étoffe, on nous aperçut, et bientôt grâce à ces braves gens, il nous fut possible de nous traîner jusqu'à une cabane, où des soins et des secours nous furent prodigués. On nous donna, au lieu de nos habits détrempés, en lambeaux, les habits de fête des propriétaires, et l'on nous conduisit jusqu'ici.

— Tu n'as fait que ton devoir, mon garçon, répondit M. Norbert, en secouant les mains de son neveu, mais c'est, égal c'est bien.

— Il a sauvé ma fille, ajouta Mme Duhamel, en prenant dans ses mains la tête de Louise qu'elle couvrait de baisers, que puis-je dire, que puis-je faire après cela, il est mon fils aussi, mon enfant, et un fils pardonne toujours à sa mère, les torts qu'elle a pu avoir....

— Ne parlons plus de cela, ma mère, dit Henri, oublions tout.

— C'est cela, oubli général pour le passé... et pour

Par une circulaire en date du 17 janvier dernier S. E. M. le Ministre de l'Intérieur de France a invité les Préfets des Départements du Var, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et Basses-Alpes etc., à faire rechercher dans les Archives Départementales et Communales tous les documents anciens et modernes concernant la Maison des Princes de Monaco et de lui adresser un état analytique de chaque pièce.

Nous croyons savoir que cette mesure a été prise par suite de la demande du Prince Charles.

On nous donne comme certain, dit le *Messenger de Nice*, que la section du chemin de fer de Cannes au Var, doit être complètement livrée le 1^{er} août 1852. Le principal tunnel de l'Estérel est aux deux-tiers du travail. On sait que la perforation se pratique simultanément du côté de St-Raphaël et du côté de la Napoule.

L'admirable pureté de notre ciel se maintient. Le mois de Mars ordinairement moins beau que tous les autres mois d'hiver, est cette année d'une sérénité délicieuse; c'est la douce chaleur des beaux jours de l'automne unie à l'activité atmosphérique des belles journées de printemps. Pas un souffle dans l'air, pas une ride sur la mer, partout une quiétude merveilleuse, des parfums et le charme des fleurs. Entre les lumineux ombrages de nos bosquets et l'eau bleue de nos grèves, hôtes et touristes savourent le plus délicieux *far niente*; on se prélassait, on oublie avec ivresse affaires et travaux. J'ai rencontré, il y a huit jours, une respectable boîte à herboriste chevauchant sur le dos d'un savant encore plus respectable, qui voulait étudier sur nos champs de violettes l'échelle des couleurs, et me démontrer que le violet, le son le plus haut, pour ainsi dire, de la lumière, est produit par 699 millions de vibrations de l'éther par seconde, sans songer

l'avenir...

— Venez que je vous dise cela en particulier. Joyant l'action à la parole, le chef d'escadron prit la belle mère à l'écart.

— Dans l'avenir, voyez vous, il faut laisser, moi, mon neveu; vous, votre fille, s'entendre et s'arranger à leur guise, ne pas intervenir dans les petits orages qui obscurcissent quelquefois le plus beau ciel conjugal: il faut renoncer à agiter les questions de puissance, d'autorité et de conseils; j'ai eu des torts, vous en avez eu aussi, les enfants n'ont été que les instruments de nos idées: quand dans l'histoire d'un ménage il y a un événement comme celui d'aujourd'hui, il est certain qu'on s'entendra toujours; un pareil accident vaut dix ans d'expérience.

— Touchez-là, commandant, dit Mme Duhamel avec abandon; j'allais vous dire ce que vous venez de me conseiller. Ils s'aiment c'est le meilleur moyen de se bien gouverner. Je crois décidément que le système pratiqué chez M. Duhamel ne vaut pas mieux en ménage qu'en politique. Laissons l'autorité à sa place.

— Quand à vous, monsieur Paul, dit le chef d'escadron regardant le cousin entre les deux yeux, si j'ai un conseil à vous donner...

— Oh! ne lui en donnez pas, interrompit Louise,

que son visage safrané devait en représenter les notes les plus tristes; huit jours après le savant était métamorphosé: plus de boîte, de calculs et de tête jaune, il rêvait et se sentait jeune, il aimait les fleurs. Il n'y a que l'art, la poésie et le plaisir qui soient de mise ici. On les trouve à chaque pas, et chaque jour leur apporte de nouveaux adeptes. Les étrangers visitent Monaco en nombre beaucoup plus considérable cette année que l'année dernière, et c'est une société toujours choisie qu'amènent les calèches qui franchissent la Corniche, ou le *Palmaria*. Le voyage par mer est surtout adopté. On voit d'ailleurs par notre chronique du littoral que le rivage de Nice à Monaco, si charmant par lui-même, s'anime de plus en plus; les équipages vont sillonner la route nouvelle à mesure qu'elle approchera des portes de la Principauté.

Les concerts et les bals du Cercle sont très recherchés. La charmante cantatrice M^{me} Festa, a eu de grands succès et les honneurs du rappel dimanche dernier; les rappels, à Monaco, ne sont pas la monnaie convenue des dilettanti italiens. Ce soir, Mme Festa, parfaitement secondée par l'orchestre, obtiendra certainement un vrai triomphe.

Le bal de la mi-carême a été aussi charmant que les précédents. Toilettes du meilleur goût, parures de fleurs naturelles à faire envie aux fleuristes de Paris, société charmante, bonne musique rien n'y manquait.

Les Bains de Monaco marchent à grands pas vers un avenir magnifique.

La *Gazette des eaux* reproduit un article de la *Revue de Nice* qui se termine par ce paragraphe;

« L'huître existe dans la baie de Nice ainsi que le corail. L'indolence de l'habitant ne lui a pas permis tirer partie jusqu'à ce jour de

Mon cousin, mon mari et moi, comprenons tous les trois que dans un intérieur comme le nôtre, c'est comme dans les républiques, les prétendus et les prétendants sont très embarrassants. Sans rancune, mon cousin, termina-t-elle en le saluant de la main.

M. Paul en s'entendant si clairement donner congé, rougit de dépit, de désappointement et de honte; il s'inclina, et sortit érasé sous le poids du sot rôle qu'il avait essayé. Il ne se représenta plus, même chez sa tante.

Quand à M. Norbert, il s'est posé pour règle absolue de ne jamais professer ses maximes de régiment dans le ménage de son neveu.

Mme Duhamel est maintenant, près de sa fille, la contradiction vivante de ce qu'elle est chez elle. Henri et Louise s'adorent après s'être aimés; leur bonne intelligence défie tous les hasards du ménage. Pour eux, comme pour l'atmosphère, on peut dire avec le proverbe:

Après l'orage, le beau temps.

(*Mémorial de St-Marcellin*)

FIN.

ces richesses qu'il a sous la main. Grâce à l'annexion et par les soins de l'administration française, la pisciculture sera introduite ici, la pêche sera réglementée et dans quelques années, le peuple niçois bénira la main qui lui aura permis de se nourrir mieux et à meilleur marché qu'il ne fait.

Ce sont là des observations fort justes et que pour notre part nous avons déjà faites au sujet de la Principauté. Nous seulement le sol sous-marin et la mer sont propices à l'ostréiculture dans nos parages, mais des huîtres simplement déposées en divers endroits sous le règne des Princes précédents avaient en peu de temps magnifiquement fructifié. Nous pensons, nous aussi, que le moment est venu de faire des tentatives sérieuses et qu'avec les procédés actuels, elles seront couronnées d'un grand succès.

La baie de Monaco, où le poisson et les fruits de mer sont d'une qualité exquise, n'aura plus rien, alors, à envier aux sources les plus renommées des produits savoureux.

CHRONIQUE DU LITTORAL

A la suite de ses exercices en mer, que, des promenades publiques de Monaco, l'on suivait avec intérêt, le Montebello est entré à Villefranche, c'est le premier navire d'aussi forte cale qui en ait franchi la passe. La population de Villefranche a fêté son entrée.

Les matelots du bord préparent un polygone pour le tir du canon dans la rade, les exercices à feu auront lieu tous les jours à dater de mardi.

Les touristes de Monaco auront un sujet d'excursion de plus pendant quelque temps; le public est admis à visiter le bâtiment tous les jours de 1 heure à 5 heures, le samedi excepté.

On écrit de Toulon, le 6 mars :

Il vient de se passer sur nos côtes, aux environs des îles d'Hyères, une aventure sous-marine qui prouve que les mers les plus explorées peuvent cacher dans leurs profondeurs inconnues des êtres mystérieux, dont la rencontre peut occasionner une surprise dangereuse.

Il existe par le travers du mouillage de la Badine quelques roches isolées en pleine mer, qui servent à placer le but destiné à rectifier le tir des vaisseaux canonniers.

A la suite des exercices, un grand nombre de projectiles égarés vont se perdre à la mer, et quelques pêcheurs se sont adonnés à l'industrie d'aller les rechercher en plongeant, car il arrive souvent que, la chance aidant, ce pénible commerce devient très lucratif.

Il y a peu de jours, un de ces hardis plongeurs se livrait avec ardeur à ce travail et était en train d'explorer le fond, lorsqu'il se trouva tout à coup en présence d'une araignée monstrueuse, ayant plus de trois mètres de développement, et dont les yeux à fleur de tête et d'une dimension extraordinaire se fixaient sur lui d'un air courroucé et avec une ténacité effrayante.

L'émotion de ce malheureux fut telle qu'il oublia sa position et voulut pousser un cri; puis, dans un état désespéré, fou de peur et se débattant contre l'asphyxie, il retrouva dans son effroi une agilité surnaturelle pour remonter à la surface des eaux.

Comment a-t-il pu rentrer dans sa barque et regagner

en suite la terre, il n'a jamais essayé de s'en rendre compte; mais depuis cet accident la vue de la mer lui est devenue insupportable, il ne s'en approche qu'avec un saisissement pénible et douloureux. Aussi a-t-il déclaré qu'il ne plongerait plus, dût-il trouver des mouceaux d'or à la place des lourds projectiles dont la recherche faisait autrefois toute sa joie.

Il est assez probable que ce prétendu monstre marin devait être un énorme *poulpe*, qui, dérangé dans son silencieux domaine, s'était hérissé en présence de son malencontreux visiteur.

Il n'en est pas moins vrai que cet être extraordinaire pouvait être excessivement dangereux, car il est constaté que tous nos rivages sont infectés par des quantités prodigieuses de ces *céphalopodes* dont quelques-uns atteignent des tailles colossales et sont connus par nos pêcheurs des côtes de l'Est sous le nom de *fléaux*.

Un Navire de 100 tonneaux a commencé à débarquer le 6 de ce mois à Villefranche, de la chaud hydraulique et tous les ustensiles servant aux constructions que le gouvernement français a décidé d'élever sur le littoral. Ces objets ont été déposés dans les magasins de la Darse.

Les travaux de la route de Nice à Villefranche sont repris en régie depuis quelques jours. Bientôt on leur donnera toute l'extension nécessaire pour que cette voie soit livrée à la circulation dans le courant de 1862.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'Angleterre fait construire en ce moment sept frégates cuirassées; la seconde vient d'être mise à l'eau dans la Clyde, avec un succès complet, par son constructeur, Mr Napier; des grands efforts doivent être faits pour que les sept frégates soient prêtes dans le courant de cette année; on hâte, du reste, encore à Chatam, la construction des sept autres bâtiments de guerre à vapeur, dont deux vaisseaux de ligne.

Il résulte d'une statistique qu'il s'est consommé en France, en 1860, 354 millions 721 mille 429 kil. de viande de boucherie; c'est environs 53 kil. 43 centigrammes par individu.

La bijouterie parisienne occupe 2,392 patrons et 16,019 ouvriers formant 35 classes. Les produits annuels de cette industrie s'élèvent à 135 millions 830, 276 francs.

On écrit de Turin :

Les commissaires franco-sardes, pour la délimitation des frontières du côté de la Savoie et de Nice, ayant achevé leur travail, les deux gouvernements ont délégué deux autres commissaires diplomatiques pour rédiger la convention définitive qui est la dernière de toutes celles que celles que cette modification territoriale a nécessitées M. de Rayneval, charge des affaires de la légation impériale a été choisi pour la France; M. Carutti secrétaire-général du ministère des affaires étrangères a été choisi pour l'Italie. Ils ont eu déjà quelques séances C'est le dernier acte diplomatique qui se rattache à cette question sur laquelle les deux gouvernements n'ont plus rien à régler.

Le *Moniteur* public un décret ordonnant de procéder au dénombrement de la population française dans le cours de 1861.

On lisait dernièrement dans le journal d'une petite ville de France, l'avis suivant :

« L'épicier qui m'a vendu l'autre jour dix livres de sucre en poudre est prévenu que, s'il ne me fait parvenir sur-le-champ une livre de sucre, en remplacement de la livre de plâtre qu'il avait mêlée à sa marchandise, je le dénonce publiquement et j'imprime son nom dans le présent journal. » Suivaient le nom et l'adresse.

Le lendemain, le plaignant recevait non pas *une*, mais *douze* livres de sucre, expédiées par un pareil nombre d'épiciers, qui se sentaient apparemment coupable du même méfait et craignaient la publicité.

Le revenu de toutes les maisons en location à Paris, sous le règne de François I^{er}, s'élevait à 310,000 livres tournois. Aujourd'hui, deux hôtels sur le boulevard Italien rapportent un peu plus, — tant le progrès est une belle chose ?

Entre le bon vieux temps et le dix-neuvième siècle, qu'elle différence !

On a vendu récemment à Paris, avec d'autre curiosités, deux parchemins bien curieux. L'un est un acquit donné à l'argentier de Louis XI, par le tailleur du roi, de la somme de 30 sols, pour avoir mis deux manches de futaine neuve à un vieux pourpoint de cuir de Sa Majesté; l'autre est un quitance de 15 deniers, par le cordonnier royal, pour avoir fourni une boîte de vieux oint pour graisser les bottes de Sa Majesté. — Louis XI userait, de notre temps, pour douze mille francs de chaussures par an.

Parmi l'avalanche de brochures dont la librairie Dentu inonde chaque matin le monde politique, nous en avons une à citer qui, sous un titre brulant, contient un examen aussi sage que sérieux et habile de la question palpitante du moment.

L'auteur de *Usurpations des Papes et des Evêques*, M. J. J. Brethé, avocat distingué du barreau de Paris, s'y fait le défenseur des libertés et des principes de l'Eglise en examinant avec beaucoup de tact, en disséquant avec beaucoup d'art, le côté des institutions religieuses actuelles, devenu antipathique aux intérêts et aux caractères même de la religion. Il s'efforce d'indiquer la route, à suivre pour lui rendre sa vie et sa force d'expansion premières; le point de vue impartial où s'est placé l'auteur lui assure un grand succès.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

BAINS DE MER DE MONACO

CONCERT DU 10 MARS

à 8 heures, dans la Salle de Théâtre.

PROGRAMME.

- 1^o Ouverture de *Montano et Stéphanie* . . . BERTON
 - 2^o Valse de la *Rose de Péronne* . . . BOUSQUET
 - 3^o Cavatine d'*Ernani* chantée par M^{me} FESTA . . . VERDI
 - 4^o Ouverture de la *Fête du Village voisin* . . . BOÏELDIEU
-
- 1^o Ouverture des *Aveugles de Tolède* . . . MÉHUL
 - 2^o Valse du *Pardon de Ptoërmel* . . . MEYERBEER
 - 3^o Grande Valse composée pour M^{me} Gassier
chantée par M^{me} FESTA . . . VENZANO
 - 4^o *Folle d'Amour*, Polka . . . MARIE

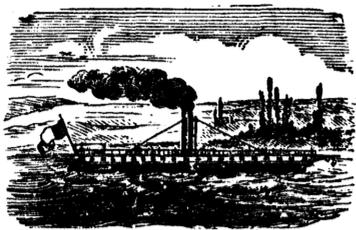
IMPRIMERIE
DU
JOURNAL

CARTES DE VISITE

LIVREES EN 24 HEURES.

RUE DE LORRAINE
A
MONACO.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.



LA
PALMARIA
BATEAU A VAPEUR

AVIS MM. les Etrangers qui
désirent louer à Monaco
des villas, maisons, ou
appartements meublés,
des chambres garnies, etc. peuvent s'adres-
ser à l'administration du Cercle, rue de Lor-
raine, où les renseignements qu'ils pourront
désirer leur seront fournis gratuitement.

VILLA A LOUER. —
Cette villa située
aux portes de Mo-
naco vient d'être
tout nouvellement restaurée et convient à
une famille. — Salon, salle à manger, trois
chambres à coucher, cuisine et servitudes,
terrasses et parterre. — Pour plus amples
renseignements s'adresser au bureau du
Journal.

Part tous les jours de Nice à 10 heures du matin pour Monaco.
Retour, de Monaco à Nice, le même jour.
TROIS FOIS PAR SEMAINE, EXCURSIONS A MENTON.

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de mu-
sique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus
de Nice à Monaco.

SAISON D'HIVER
1860-61

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER
1860-61

OUVERTURE DE LA SAISON DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin
magnifique dominant la mer, est pourvu, de tout le confort et de toutes
les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux hôtels et Appartements confortablement meublés, Res-
taurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures.
De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries
Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, par Omnibus, voitures à volonté, et bateaux à vapeur en 1 heure.

Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

OMNIBUS — A NICE - Bureau des Messageries Générales, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.

Le Bateau à vapeur LA PALMARIA fait tous les jours le service de Nice à Monaco et retour. — Départ de Nice, - Port - 10 h. du matin.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HONORÉ) DE NICE.
PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS
AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 FR. 50 A 12 FR. PAR JOUR

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet Hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être
nouvellement restauré et meublé
Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Cet Hôtel, nouvellement approprié, décoré et meublé à neuf sera ouvert au
1er Novembre. Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangere
et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique
horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

A LOUER Une maison de campagne
meublée, contenant un
salon, quatre chambres à coucher, une salle
à manger, cuisine, chambre de domestique
et remise. — Cette maison située au bord
de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et
de citronniers est à quinze minutes de Mo-
naco. Jouissance de promenade de la pro-
priété. — S'adresser au bureau de Journal.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignment les Vins, Eaux-de-
vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs
maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Fi-
gues, Oranges, Citrons et autres produits de
la Principauté de Monaco.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR

ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres
garnies au jour et au mois. — Vins étrangers
et du pays. Rue du Tribunal, Monaco.

Imp. du JOURNAL DE MONACO r. de Lorraine.